

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS
PUBLICS DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET
LE DISTRICT DE BAMAKO**

(10 au 24 Novembre 2015)



Novembre 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. DÉROULEMENT DE LA MISSION	6
A. RÉGION DE KOULIKORO.....	6
1. CONSTRUCTION BUREAU LOGEMENT GENDARMERIE(RNP1973).....	6
2. RÉHABILITATION INFRASTRUCTURE DE TUTELLE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (RNP1380).....	11
B. RÉGION DE KAYES.....	17
2. PROJET DÉVELOPPEMENT INSTITUTION DU CDI (RNP 1935).....	28
3. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	32
4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	33
CONCLUSION.....	35
5. ANNEXES	36

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BT : Brigade Territoriale

CAEF : Conseiller aux Affaires économiques et Financières

CB : Commandant de Brigade

CDI : Commissariat au Développement Institutionnel

CPS Secteur ATFPSI : Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure

DFM : Direction des Finances et du Matériel

DGB : Direction Générale du Budget

DGGN : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale du Mali

DRH : Direction des Ressources Humaines

DGMP/DSP : Direction Générale des Marchés Publics/Délégations de Services Publics

DNPD : Direction Nationale de la Planification du Développement

DRMP/DSP : Direction Régionale des Marchés Publics/Délégation de Services Publics

DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population

GIGM : Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Mobile

GRM : Gendarmerie du Mali

MAT : Ministère de l'Administration Territoriale

MATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MTFPRE : Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

MIS : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

PAGAM/GFP : Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques

PDI : Programme de Développement Institutionnel

RNP : Répertoire National des Projets

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° 0080/MEF-SG du 03 novembre 2015, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'est déroulée du 10 au 24 novembre 2015, dans les Régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako,

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Abdramane SANOGO, DNPD, Chef de la mission;
- M. Yaba KANE, Direction Générale de la Dette Publique (DGDP);
- M. Ousmane SIDIBE, CPS Secteur ATFPSI;
- M^{me} DEMBELE Djénéba TANGARA, DRPSIAP Bamako ;
- M. Soumaila Ibrahim TOURE, DRPSIAP Kayes ;
- M. Ibrahim TOURE, DRPSIAP Koulikoro ;
- M. Tidiani Dicko, Chauffeur.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM/GFP II) notamment l'axe 1 dénommé « Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

La présente mission a concerné les projets suivants :

Région de Koulikoro

- Projet de Construction des Bureaux et Logements pour la Gendarmerie (RNP1973);
- Projet de Réhabilitation des Infrastructures de la Tutelle des Collectivités Territoriales (RNP 1380).

Région de Kayes

- Projet de Construction des Bureaux et Logements pour la Gendarmerie (RNP1973);
- Projet de Réhabilitation des Infrastructures de la Tutelle des Collectivités Territoriales (RNP 1380).

District de Bamako

- Programme de Renforcement des Capacités Nationales par la Formation (PPTE) (1960) ;
- Projet de Développement Institutionnel du CDI (1935).

L'objectif visé par la DNPD, à l'issue de cet exercice, est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de la présente mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des Projets/Programmes visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées et mises à la disposition des autorités compétentes pour prise de décision.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-joint la liste des personnes rencontrées et des documents consultés (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

I. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase consacrée aux séances de travail avec les gestionnaires des projets et programmes (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation). Une seconde phase de visite des réalisations physiques en vue de constater l'effectivité des réalisations, apprécier leur niveau d'exécution, d'échanger avec les bénéficiaires sur les difficultés rencontrées et les éventuelles solutions à proposer.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer les visites de terrain.

A. RÉGION DE KOULIKORO

1. PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX ET LOGEMENTS POUR LA GENDARMERIE(RNP1973)

Le projet vise le renforcement de la Gendarmerie Nationale par la construction des bureaux et logements, plus spécifiquement il contribue à l'amélioration des conditions de travail du personnel de la Gendarmerie ainsi, mais aussi la sécurisation des zones transfrontalières. Il couvre les huit (08) régions et le District de Bamako.

De son démarrage en 2005 jusqu'au passage de la présente mission, le projet se poursuit normalement. Les premières réalisations du projet ont été la construction des bureaux de l'escadron de Tarkint et le poste de commandement de la légion de Kayes.

1.1.Séance de travail avec la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

La mission a été reçue par le Directeur Adjoint des Finances et du Matériel du Département et ses collaborateurs. Après présentation, le Chef de mission a rappelé le contexte et les objectifs de la mission. Le Directeur Adjoint a souligné l'insécurité régnant dans la zone de Nara avec comme corolaire les braquages et les enlèvements de véhicules. De ce fait, la mission a annulé la visite des réalisations de cette localité.

Outre la Direction des Finances, la mission a jugé nécessaire de s'entretenir avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), principale bénéficiaire du projet.

À la DGGN la mission a rencontré le Lieutenant Fousseyni DIAWARA, Chef Section Budget et Finances. De cette rencontre, il y a lieu de retenir certaines difficultés et recommandations dont la prise en compte s'avère nécessaire pour la réussite totale du projet. Ces difficultés seront mentionnées dans la partie du rapport consacrée aux difficultés, suggestions et recommandations.

1.1.1. Réalisations physiques :

Depuis son démarrage jusqu'en 2013, il a été réalisé :

- Construction de Brigade Territoriale (BT) de Ménaka, en Anderamboukane, Ansongo, Sangarébourgou, Boni, Kolokani, Gossi, Yélimané, Kéniéba, Kolondiéba, Bla, Diéma, Kati, Rharous, Mopti, Macina, Niafunké, Bafoulabé, Douentza, San, Kadiolo, Niono, Kalabancoro, Sikasso et Djenné ;
- Travaux de clôture de la Brigade Territoriale (BT) de Kidal et la clôture de l'escadron de Tarkint ;
- Construction de la brigade fluviale de Mopti ;
- Construction de poste de sécurité de Kabou, de Bougoundéré et le poste de garde du camp I à Bamako ;
- Construction du fort de Tarkint et de la place d'armes de Tarkint ;
- Brigade cynophile et centre cynophile ;
- Légion de Gendarmerie de Kayes et Tombouctou et mur de clôture de Sikasso ;
- Compagnie de transports Aérien et Cercle Messe (école de la Gendarmerie) ;
- Construction de latrine au camp de Gendarmerie de Gao ;
- Salle d'archives au camp I ;
- Infirmerie camp 3 ;
- Bloc annexe officier camp 3 ;
- Réhabilitation garage central ;
- Cours annexe de GGM.

De 2013 à 2015 les réalisations ont porté sur :

Réalisations 2013	Réalisations 2014	Réalisation 2015
Équipement et mobilier légion de Bamako	Équipement et mobiliers légion de Bamako	Travaux de construction BT de Diamou
Rénovation des salles de l'école GRM Bamako	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment au logement DG Adjoint DGGN	Équipement mobiliers légions de Bamako
Réaménagement de la salle d'archivage GRM Bamako	Travaux de réhabilitation d'un hangar au camp II	Construction BT de Youarou
Réhabilitation de deux logements au camp de la GRM	Travaux de réhabilitation d'un logement à Sélingué	Construction BT de Sikasso
Travaux de construction de la BT de l'aéroport de Bamako	Travaux de construction de la BT de Kabala	Construction BT de Koro
Réaménagement annexe cour de la DGGN	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment au domicile du DG GRM	Étude Arch BT de Sikasso
Réaménagement annexe cour de la DGGN	Travaux de construction BT de Niono	Travaux surveillances des BT de Sikasso, Diamou et Koro.
Travaux de construction d'un poste de police au parc national du Mali	Travaux de construction BT de Pélingana	
Travaux de rénovation du logement d'un officier au camp 2	Travaux de construction BT de Nara	

Réalisations 2013	Réalisations 2014	Réalisation 2015
Travaux de réhabilitation du domicile d'un officier GRM		
Travaux d'étude et réalisation d'un forage positif équipé de –menu adduction d'eau potable		
Travaux de construction de la BT de Djenné		
Travaux de construction du peloton de Djenné		
Fourniture aux travaux de la rénovation de la GRM		

S'agissant spécifiquement des régions de Kayes et Koulikoro, au cours de la période 2013-2015, les réalisations se résument aux :

- **Travaux de construction BT de Nara ;**
- **Travaux de construction BT de Diamou;**
- **Travaux de construction BT de Kabala.**

1.1.2. Système de Suivi-évaluation

Compte tenu de sa nature, le projet ne dispose pas de système de suivi-évaluation proprement dit. Cependant, des missions de contrôle et de supervision sont effectuées par la DFM dans le but de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux et surtout de prendre des mesures correctives au besoin pour la bonne exécution du projet.

Par ailleurs la CPS et la DNPd dans le cadre de la revue annuelle des projets et programmes du secteur font le point de la situation d'exécution physique et financière du projet.

1.1.3. Réalisations financières

De son démarrage au 31 décembre 2013, le projet a acquis un financement de trois milliards cinq cent soixante-cinq millions de FCFA sur le Budget National (3 565 000 000 FCFA) pour un décaissement de deux milliards neuf cent vingt-sept millions de FCFA (2 927 000 000), soit un taux de décaissement de 82,10%. Il ne bénéficie d'aucun financement extérieur.

Au titre de l'exercice budgétaire 2014, il a bénéficié d'une dotation de quatre cent cinquante millions de FCFA (450 000 000 FCFA) pour un décaissement du même montant, soit un taux de 100% pour l'année.

En 2015, quatre cents millions de FCFA (400 000 000 FCFA) sont inscrits pour le compte du projet dans le Budget National dont trois cent vingt-neuf millions de FCFA (329 000 000 FCFA) décaissés à la date 30 octobre 2015, soit un taux de 82,25%.

Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet par année à partir de 2008									
	Financement intérieur	2005-2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
	Financement acquis	2483	522	274	250	124	450	450	400	4953
	Décaissement	1850	521	274	186	96	439	450	329	4145
	Taux de décaissement	75%	99%	100%	74%	77%	98%	100%	82%	84%

Avec un taux de 84%, l'exécution financière du projet est jugée satisfaisante.

1.1.4. État des passations de marchés

Concernant le projet, plusieurs marchés ont été passés depuis son démarrage. Cependant, au cours des dernières années, les différentes fusions de ministère résultant d'une instabilité institutionnelle ont fait que la gestion de certains marchés a été assurée par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) et d'autres par le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC). Cela a rendu difficile la traçabilité de toute la documentation pour les années 2013, 2014 et 2015.

Au titre de 2014 et 2015, les marchés ont concerné entre autres :

- marché N°0202-DRMP-2015 passé par appel d'offre ouvert, relatif à la fourniture des équipements et matériels au profit de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour le compte du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile pour un montant de 83 936 940 FCFA TTC;
- marché N°0554-DGMP/DSP-2015 relatif aux travaux de construction de la Brigade Territoriale de Youwarou pour un montant de 68 450 648 FCFA TTC.

1.2. Visite des réalisations physiques

Après la séance de travail avec les cadres de la DFM et de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, la mission a effectué différentes visites de terrain. Dans la région de Koulikoro, la visite a concerné les brigades territoriales de Kabala et de Kolokani. Cependant, par souci de sécurité et après échanges avec le Directeur Adjoint des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, la mission a jugé nécessaire de ne pas effectuer la visite de la Brigade Territoriale de Nara.

➤ **Visite de la Brigade Territoriale de Kabala**

La visite s'est effectuée en compagnie du Sous-lieutenant Fousseyni TRAORE, Commandant de Brigade de Kalabancoro. La mission a constaté que la brigade porte le nom de N'golobougou au lieu de Kabala.

Au passage de la mission, la Brigade n'était pas opérationnelle malgré que quelques éléments (gendarmes) de la Brigade Territoriale de Kalabancoro assurent la sécurité des lieux. Pendant la visite, la mission a fait les constats suivants:

- les fissures sur les murs du bâtiment et des problèmes d'étanchéité;
- l'absence de logements pour le commandant de brigade dans la cour malgré la grande superficie ;
- l'absence d'eau et d'électricité.



Façade de la nouvelle Brigade Territoriale de Kabala avec Fissure

Au regard de ces constats, la mission suggère qu'il y a lieu de revoir la toiture du bâtiment afin d'assurer sa pérennité. Aussi, pour l'opérationnalisation de la brigade, il importe de l'affecter un Commandant de brigade. Dans le souci d'assurer la sécurité du Commandant de Brigade de même que l'efficacité de ladite brigade, il serait bon de loger le CB dans la cour de la Brigade.

➤ **Visite de la Brigade Territoriale de Kolokani**

À Kolokani, la visite des locaux s'est déroulée en présence du Major Simon BERTHE, Commandant de Brigade et de l'Adjudant-Chef Ntio MARIKO. La brigade a été construite en 2009.

De cette visite, la mission a constaté des fissures parfois très profondes sur les murs et sur le toit. Outre ces constats, le logement du CB situé en ville est vétuste et éloigné de la Brigade. Selon le Commandant de Brigade, l'éloignement de son domicile par rapport à la Brigade fait en sorte qu'il est difficile d'assurer d'une part un contrôle permanent sur les agents de garde et d'autre part le bon fonctionnement de la brigade en dehors des heures de travail.



Brigade territoriale de la Gendarmerie de Kolokani

2. PROJET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA TUTELLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (RNP1380)

Ce projet vise à réhabiliter et équiper les locaux de travail et de logement des Représentants territoriaux de l'État afin de les mettre dans les conditions qui leur permettent d'assurer la tutelle et l'appui-conseil aux collectivités territoriales. Le projet couvre l'ensemble du territoire national.

Démarrée en 2001 pour une durée de dix (10) ans, la première phase devait prendre fin en 2010. Cependant, compte tenu de l'immensité des réhabilitations à faire sur toute l'étendue du territoire national, le projet ne put prendre fin à la date indiquée. Toute chose qui nécessite son évaluation systématique avant la formulation d'une nouvelle phase qui prendra en compte les réalités actuelles.

2.1. Séance de travail avec le personnel de la DFM- Ministère Administration Territoriale (MAT)

La mission a effectué une séance de travail avec le chef de Division Finances du Département, Drissa DIARRA et le chargé des Etudes, Beh BAYA dans les locaux de la DFM. Cette séance a permis de collecter des documents, dont la liste détaillée des mandats de paiement de la période allant de 2008 à 2015 d'une part et d'autre part, d'échanger sur l'exécution et le suivi du projet au sein du département.

Il est ressorti de ces échanges que les réalisations faites dans le cadre du projet sont souvent fonction des priorités politiques du Gouvernement. Aussi, elles sont orientées vers les localités frontalières et les chefs-lieux de Cercle. Enfin, la DFM a souhaité pour des missions futures être retenue comme membre de l'équipe de la mission à travers un de ses cadres.

2.1.1. Réalisations physiques

Du démarrage du projet à la présente mission, les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- la construction des bureaux du cercle de Tominian ;
- la salle d'archive du département ;
- la construction des salles de conférence de Ségou et de Nara ;
- le logement du CAEF de Ségou ;
- la résidence du Gouverneur de Kidal ;
- la construction du bureau et logement du sous-préfet de Soye ;
- la construction des logements du préfet, préfet adjoint et sous-préfet (Mopti, Tombouctou) ;
- la construction du bureau et logement du sous-préfet de Sikorole ;
- la construction du bureau et logement du sous-préfet de Sirakorola avec clôture et toilettes pour visiteur ;
- la construction du bureau et logement du sous-préfet de Ouenkoro et de Tessit ;
- la construction du logement avec clôture et toilettes du préfet adjoint de Goundam ;
- la construction du bureau et logement du sous-préfet de Kanibonzon ;
- la construction du logement du CAEF de GAO avec clôture et toilettes pour visiteur ;
- la construction de bureau et logement avec clôture et toilette pour visiteur du sous-préfet de Banco ;
- la construction du mur de clôture du logement du préfet du cercle de Kolokani ;
- la construction du logement du sous-préfet central de Yelimane ;
- la construction et la réhabilitation de la sous-préfecture de Diafarabé
- la clôture de la sous-préfecture de Konobougou ;
- la réhabilitation du monument de la paix à Tombouctou ;
- la construction du logement du sous-préfet central de Bourem ;
- la construction des logements du sous-préfet adjoint et sous-préfet central de Kayes ;
- la construction de la résidence du Gouverneur de Tombouctou ;
- la construction des bureaux et logements du sous-préfet de Konna ;
- l'aménagement des bâtiments de la DRH ;
- la rénovation de l'ancien local de la mission d'appui à la consolidation de l'état civil ;
- l'aménagement du bâtiment affecté à l'inspection de l'intérieur sis à l'ACI 2000 ;
- la rénovation du bureau du Ministère de l'Administration Territoriale.

L'effectivité et l'opérationnalité de ces infrastructures doivent être vérifiées à travers une évaluation systématique du projet.

2.1.2. Réalisations financières

Évalué pour un coût total de huit (08) milliards de FCFA, la première phase du projet a acquis un financement de neuf milliards deux cent cinquante un million de FCFA (9 251 000 000 FCFA) pour un décaissement de sept milliards quatre cent vingt-neuf millions de FCFA (7 451 000 000 FCFA) au 31 décembre 2014, soit un taux de décaissement de 80,30%.

En 2015, il a bénéficié d'une inscription budgétaire de quatre cent quinze millions de FCFA (415 000 000 FCFA) dont trois cent cinquante millions deux cent quatre-vingt mille cent quatre-vingt-cinq de FCFA (350 280 185 FCFA) décaissés à la date du 02 novembre 2015, soit un taux de décaissement de 84,40%. Le projet est exclusivement financé par le budget d'État.

▪ **Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet de 2013 à 2015**

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet par année de 2013 à 2015				
	Financement intérieur	2013	2014	2015	TOTAL
1380	Financement acquis	300	123	415	838
	Décaissement	0	111	350	461
	Taux de décaissement	0%	90,24%	84,33%	55,01%

Sur la période 2013-2015, le niveau du taux de décaissement de 55,01% (relativement faible comparé aux années antérieures) est expliqué par le niveau décaissement de 2013 du projet. En 2013 les crédits notifiés ont été gelés à l'exécution, d'où un taux de décaissement de 0%. Toute chose ayant affecté le niveau de décaissement global sur la période 2013-2015. Le gel des crédits est consécutif à la crise sociopolitique et sécuritaire qu'a connue le Mali.

2.1. 3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le suivi interne du projet est assuré par la division comptabilité matières de la Direction des Finances et du Matériel du département. Dans le cadre des décomptes et/ou des réceptions des infrastructures, elle effectue différentes missions de supervision afin de s'enquérir de la situation d'exécution des travaux et s'imprégner des difficultés. Ces différentes missions sont couronnées de rapports et de Procès-Verbaux (PV) de réception, produits et déposés à la DFM.

Quant au suivi externe, il est assuré par la CPS et la DNPDP à travers la revue annuelle des projets et programmes, mais aussi par des missions de suivi physique et financier des projets et programmes organisées par la DNPDP et la CPS.

2.1.4. État des passations de marchés

Au titre du projet, plusieurs marchés ont été passés depuis son démarrage jusqu'au passage de la mission. Précisément en 2014 et 2015, les marchés ont porté sur :

- la prise en charge du contrat simplifié N°0061/2014-MIS-DFM-DAMP relatif aux prestations d'études architecturales et techniques des travaux de construction de magasins type dans les 13 cercles des régions de Tombouctou, Gao et Kidal au profit du MIS pour un montant de 23 984 916 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0252/2014-MIS-DFM-DAMP relatif aux prestations d'études architecturales et techniques des travaux de construction d'un immeuble R+2 à usage de bureaux au profit du MIS pour un montant de 24 662 000 FCFA;

- la prise en charge du contrat simplifié N°087/2014-MIS-DFM-DAMP relatif aux études architecturales des travaux de construction des sous-préfectures de Fallou et de Konna au profit du MIS pour un montant de 12 000 000 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°331/2014-MIS-DFM-DAMP relatif aux travaux de rénovation du Secrétariat Général du Cabinet et de la Direction Générale de l'Administration Territoriale au profit du MIS pour un montant de 2 334 108 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°088/2014-MIS-DFM-DAMP relatif aux études techniques des travaux de dallage de la cour au profit du MIS pour un montant de 6 875 790 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0117/2014-MAT-DFM-DAMP relatif aux travaux de l'aménagement du bureau des entrées au profit du MIS pour un montant de 21 031 801 FCFA;
- la prise en charge de l'avenant N°01-0419/DGMP au marché N°0326/DGMP-DSP/2013 relatif aux travaux de construction des bureaux et logement du sous-préfet de Konna au profit du MIS pour un montant de 20 524 281 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0051/2015-MATD-DFM-DAMP relatif au contrôle et la surveillance des travaux de construction des bureaux et logements du sous-préfet de Konna au profit du MATD pour un montant de 13 800 000 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°00143/2015-MATD-DFM-DAMP relatif aux travaux de peinture des bâtiments de la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'administration générale du MATD pour un montant de 21 379 960 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0365/2015-MATD-DFM-DAMP relatif aux travaux de rénovation des bureaux du Ministère de l'Administration Territoriale au profit du MATD pour un montant de 24 491 324 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°00475/2015-MATD-DFM-DAMP relatif aux travaux d'aménagement du bâtiment de la DRH au profit du MATD pour un montant de 12 144 328 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0524/2015-MATD-DFM-DAMP relatif aux travaux de rénovation de l'ancien local de la mission d'appui de la consolidation de l'état civil (MACEC) au profit du MATD pour un montant de 13 011 209 FCFA;
- la prise en charge du contrat simplifié N°0702/2015-MATD-DFM-DAMP relatif aux travaux complémentaires des bureaux de l'administration territoriale au profit du MATD pour un montant de 23 860 852 FCFA;
- la prise en charge du marché N°0024/DRMP-2015 relatif à la fourniture d'équipements pour les bureaux des cercles de la région de Sikasso au profit du MATD Lot 1 Cercle de Kolondieba pour un montant de 94 252 560 FCFA;
- la prise en charge du marché N°0022/DRMP-2015 relatif à la fourniture d'équipements pour les bureaux des cercles de la région de Sikasso au profit du MATD Lot 5 Cercle de Sikasso 62 835 040;
- la prise en charge du marché N°0023/DRMP-2015 relatif à la fourniture d'équipements pour les bureaux des cercles de la région de Sikasso au profit du MATD Lot 3 Cercle de Bougouni pour un montant de 47 311 320 FCFA.

Au regard des marchés passés pour la période 2014-2015, le constat est que les régions de Kayes et Koulikoro n'ont bénéficié d'aucun investissement dans le cadre du projet. Toutes les réalisations des trois dernières années ont été concentrées principalement dans le District de Bamako au profit des régions.

2.2. Visite des réalisations physiques

La visite des réalisations physiques a concerné les localités de Sirakorola et Kolokani, bien que la réalisation des infrastructures visitées soit antérieure à 2013.

➤ Visite du bureau et logement du sous-préfet de Sirakorola

La mission a été reçue par M. Mamadou DIALLO, Sous-Préfet de Sirakorola, dans son bureau. Après présentations, la visite guidée des locaux a permis de faire les constats ci-après:

- les fissures sur les murs et les problèmes d'étanchéité;
- l'absence de cuisine dans le logement du sous-préfet ;
- le manque d'eau et d'électricité dans le bureau et le logement.

Eu égard à ces constats, il urge de trouver une solution aux problèmes ci-dessus évoqués.



Bureau du sous-préfet de Sirakorola

➤ Visite du bureau, logement du préfet de Kolokani

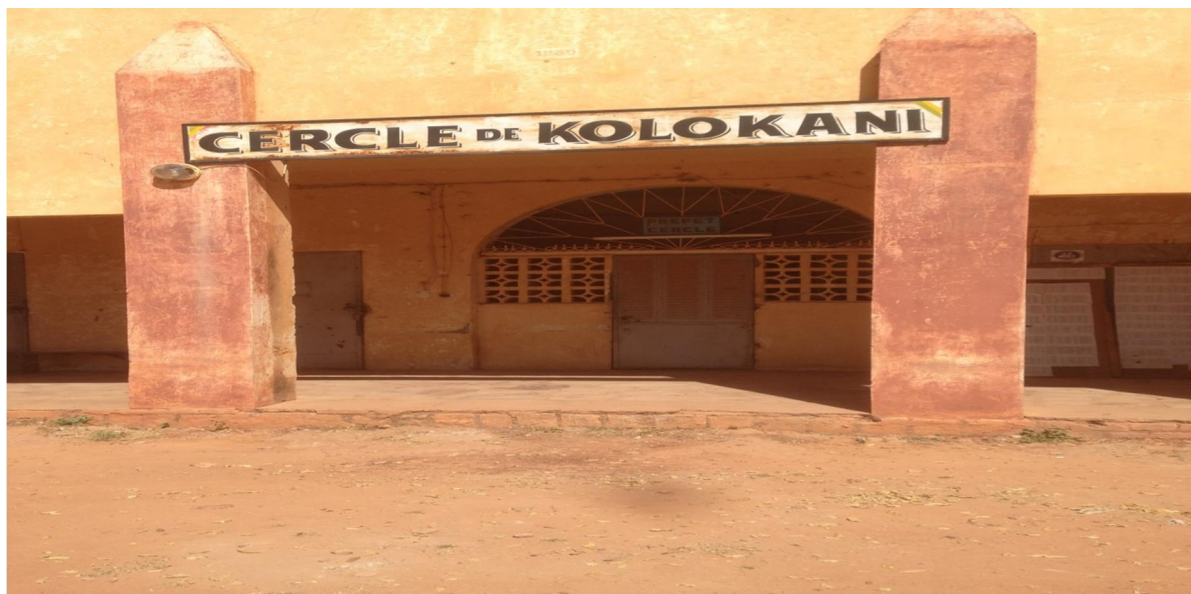
Avant de visiter les réalisations, la mission s'est entretenue avec M. Hamidou H Maiga, Préfet par intérim. Il ressort de cet entretien que de 2010 à 2015, les réalisations au titre du projet ont porté sur la construction du mur de clôture et l'annexe au logement du préfet du cercle de Kolokani.

Par ailleurs, il a fait mention de fissures sur les murs et sur le toit du bureau du sous-préfet de Masantola.

La visite a permis à la mission de constater que le préfet de Kolokani loge dans les bâtiments coloniaux en état de dégradation. Le bureau offre des conditions moyennes de travail et abrite.

Quant au sous-préfet central son bureau et son logement sont des bâtiments en tôle et non plafonnés.

Au regard de ces constats, il importe de réhabiliter les bâtiments servant de bureau et de logement pour le préfet de Kolokani.



Bureau du préfet de Kolokani



Annexe au logement du préfet de Kolokani

B. RÉGION DE KAYES

Pour la région, la mission a fait des visites dans les cercles de Kayes, Bafoulabé, Yélimané et Kita pour le compte des deux projets: Construction Bureau Logement Gendarmerie (RNP 1973) et Réhabilitation Infrastructures de Tutelle Collectivités Territoriales (RNP 1380).

Projet Réhabilitation Infrastructures de Tutelle Collectivités Territoriales (RNP1380) :

Cercle de Kayes

La mission a rendu une visite de courtoisie au Préfet de Kayes avant d'entamer la visite de terrain. Après les présentations et les échanges d'idées, une visite guidée fut organisée par le préfet.

- Le logement du Préfet

Les bâtiments datent de la période coloniale. Depuis le départ des colons, ils n'ont subi aucune réhabilitation. La cuisine est infestée, les toilettes en état de ruine avancée. Une partie de la clôture est tombée sous le poids des ans. Les plafonds de la maison qui sont tombés par endroit et l'annexe du bâtiment vétuste et non habitable.



Vue d'en face du logement du préfet



Vue d'intérieur d'une chambre d'annexe et de la toiture

Compte tenu de l'état de dégradation avancé, la construction d'un nouveau logement pour le préfet est nécessaire aujourd'hui d'autant plus qu'un nouveau site a été acquis.

- La résidence du 1^{er} Adjoint au Préfet :

La résidence se trouve dans un bon état, cependant elle manque de cuisine et de magasins. Les travaux des fosses septiques ne sont pas achevés.

- La résidence de sous-préfet de Kayes :

Elle est dans un bon état, mais nécessite l'achèvement de la clôture, la construction de cuisine, de magasins et de toilette externe.

S'agissant des arrondissements du cercle de Kayes, l'état des lieux des résidences des sous-préfets se présente ainsi :

- Sous-préfet de Ambidédi : elle présente un bon état, mais nécessite une peinture.
- Sous-préfet de Ségala : elle est dans un mauvais état. Elle nécessite une nouvelle construction à défaut reprendre la toiture, les portes et les fenêtres.
- Sous-préfet de Aourou : elle présente un bon état.
- Sous-préfet de Lontou : l'état est jugé passable. Cependant elle a besoin de clôture, de construction de deux latrines et deux battants métalliques pour la porte d'entrée.
- Sous-préfet de Samé : elle est dans un état passable, quoiqu'elle nécessite de refaire la toiture et la peinture.
- Sous-préfet de Diamou : elle est dans un mauvais état et nécessite la construction d'un nouveau bâtiment.
- Sous-préfet de Diadioumbéra : elle présente un aspect jugé passable. Cependant elle a besoin de porte, de fenêtre et de grande porte pour l'entrée.
- Sous-préfet de Koussané : elle est non habitable, nécessite une nouvelle construction ou à défaut reprendre la toiture, les portes et les fenêtres.
- Sous-préfet de Sadiola : elle est dans un bon état, a juste besoin de peinture.

Cercle de Bafoulabé :

La mission a rendu une visite de courtoisie au Préfet. Après les présentations et les échanges il s'en est suivi la visite guidée des locaux du bureau et les résidences du préfet et ses adjoints. De cette visite, il ressort les constats ci-après :

la résidence du préfet construite en 1879 se trouve dans un état de dégradation avancé qui mérite une sérieuse réhabilitation compte tenu de son caractère hautement historique.

quant aux bureaux du cercle construit en 1958 du fait de l'usure du temps le béton a quasiment perdu son étanchéité. Le toit et les murs suintent d'eau et d'humidité pendant l'hivernage et le bureau ne dispose d'aucune toilette. Compte tenu de l'absence du mur de clôture de ces infrastructures, sa construction s'avère nécessaire.



Bureaux du cercle de Bafoulabé

La résidence du préfet adjoint est dans un état acceptable malgré l'absence de toilette extérieure.

La résidence du sous-préfet est dans un état de dégradation très avancé. Si aucune disposition n'est prise, elle risque de s'effondrer.



Vue de la résidence du sous-préfet

Le pied-à-terre est délabré et non habitable, il nécessite une réhabilitation.

De notre entretien avec le préfet, la situation des infrastructures du cercle se présente ainsi :

- Le Sous-préfet de Mahina est en bail ;
- Le Sous-préfet de Diakon occupe les anciens locaux de la maternité de Diakon ;
- Les bureaux et logements des sous-préfets de Diallan et de Oussoubidiagna sont à réhabiliter compte tenu de leur état ;
- Les bureaux des sous-préfets de Koundian et Oualia présentent des défaillances.

Cercle de Yélimané

La mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives du cercle. Après présentations et échanges une visite guidée conduite par le 1^{er} Adjoint au préfet, nous a permis de faire certains constats :

- le bureau du Préfet : construit au cours de la période 2009 et 2010, a été occupé en 2011. Cependant le bâtiment présente certaines défaillances au niveau du carrelage et les fissures sur les murs et la toiture ;
- la hauteur du mur de clôture de la résidence du préfet est très basse ;
- la résidence du 1^{er} adjoint : le bâtiment est dégradé. En outre, il manque d'annexes et de mur de clôture.

À l'issue des échanges avec le 1^{er} adjoint du préfet, il ressort comme priorité dans le cercle, la construction de bureau et logement pour le sous-préfet de Kirané dont les bâtiments sont dans un état de ruine.



Bureau du préfet de Yélimané

Cercle de Kita

La mission s'est rendue au Cercle de Kita pour la visite de courtoisie aux autorités administratives. Sur place, elle a rencontré le Préfet adjoint. Après les présentations et échanges, on note que sur les sept (07) arrondissements, à part le sous-préfet central, il n'y a aucun logement pour les administrateurs dans le cercle de Kita. Le préfet loge à l'étage de la Mairie.



Bureaux du cercle de Kita

La visite nous a permis de constater que les bureaux sont exigus et inappropriés pour abriter le Cercle et la Sous-Préfecture.

PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX ET LOGEMENTS POUR LA GENDARMERIE (RNP1973)

Pour le compte de ce projet, la mission a rendu une visite de courtoisie à la légion de la Gendarmerie de Kayes, avant d'entamer la visite de terrain. Après les présentations, le commandant de légion a souhaité la bienvenue à la mission. Au cours des discussions, il a exprimé son souhait d'être informé et impliqué dans l'exécution et la supervision des travaux pour leur bonne exécution. Aussi, il a fait mention de certaines difficultés relatives au bâtiment abritant la légion qui n'a pas bénéficié de travaux de réhabilitation depuis sa construction en 2008. Les priorités soulignées par le commandant de légion de Kayes sont les constructions de logement ci-après :

- Toukoto : construction de brigade et de logement pour le CB ;
- Nioro : construction de l'escadron ;
- Kita : construction du bureau et logement pour la compagnie ;
- Kéniéba : construction de l'escadron.

Une visite guidée de la légion nous a permis de remarquer :

- les fissures sur les murs,
- les portes non solides et abimées ;
- la toiture suinte en période d'hivernage ;
- l'absence de mur de clôture sur trois côtés de la cour.

La Brigade Territoriale de Kayes

À la brigade, la mission a rencontré le commandant de brigade. Après présentation et échanges s'en est suivie la visite des locaux. Le bâtiment date de l'époque coloniale et ne fournit aucune condition de travail digne d'une brigade. Le bâtiment n'a que trois bureaux : le bureau du CB (dont la superficie n'atteint pas 9m²), le bureau du CB adjoint et le bureau du

personnel, tous très étroits. Les chambres de sureté sont inhumaines. Un hangar sert de bureau d'accueil et de magasin pour les engins. La brigade ne dispose ni de salle d'archives ni de toilette. Enfin la brigade n'est pas clôturée.



Hangars servant de bureau d'accueil et de magasin pour les engins

Compte tenu de tous ces constats évoqués ci-dessus, la construction d'une nouvelle brigade s'avère nécessaire.

La Brigade Territoriale de Yélimané

Sur place, la mission a été reçue par le Commandant de Brigade intérimaire. Après les présentations et salutations d'usage, la visite guidée des lieux fut entamée. De cette visite, il ressort les constats suivant :

- les fissures profondes sur les murs ;
- la salle d'attente des chambres de sureté n'est pas couverte, donnant lieu à des évasions.
- l'absence de mur de séparation entre les cellules pour femmes et pour hommes.

Au vu des cas d'évasion évoquée, la couverture de la cellule est nécessaire. Par ailleurs, les constructions des postes de sécurité à Kirané et à Tambacara (couvertes par la brigade de Yélimané) ont été souhaitées par le CB intérimaire en raison de leur état inapproprié.

La Brigade Territoriale de Bafoulabé

La mission a été reçue par l'Adjoint du CB. Selon lui cette mission arrive à point nommé, au lendemain d'une tentative d'évasion, n'eut été sa promptitude. La visite guidée des locaux a permis de relever certains constats :

- l'absence de mur de clôture du côté du fleuve;
- les fissures sur les murs ;
- le faible dosage en ciment du bâtiment ayant permis aux détenus de faire un trou dans le mur de la cellule afin de s'évader.



Brigade territoriale de Bafoulabé

La Brigade Territoriale de Diamou

La mission a visité la Brigade Territoriale de Diamou en construction, en présence du CB par intérim et ses éléments. La nouvelle brigade est de même architecture que toutes les brigades récemment construites, excepté que, les cellules des détenus sont en briques pleines.

Les travaux ont débuté le 08 octobre 2015 pour un délai d'exécution de quatre (4) mois. Ils sont exécutés par l'entreprise NEH-Services. Quant à la surveillance des travaux, elle est assurée par une unité de la brigade détachée à cet effet. Au passage de la mission, les travaux avancent à un rythme très soutenu avec un taux d'exécution de 60%.

Après la visite du chantier, la mission s'est entretenue avec le représentant de l'entrepreneur sur l'état d'avancement des travaux. Il ressort de cet entretien qu'il n'est apparu aucune difficulté majeure pouvant entraver la bonne exécution des travaux.



Travaux de construction de la nouvelle brigade de Diamou

La Compagnie de Gendarmerie de Kita

La mission a été reçue par le Commandant de Compagnie par intérim. Après les présentations et échanges, une visite guidée a conduit l'équipe de la mission sur le chantier des bureaux de la compagnie en arrêt. L'arrêt des travaux est dû à la défaillance de l'entreprise. La mission a constaté que les travaux sont arrêtés au stade de finition depuis plus d'une année.

Au regard de ces constats, la mission recommande le recrutement d'une nouvelle entreprise pour la finition des travaux dans un bref délai.



Bureaux de la Compagnie de Gendarmerie de Kita arrêtés aux travaux de finition

À la suite de la visite, le commandant intérimaire a émis les souhaits suivants :

- la construction de la compagnie sur un site plus grand pouvant abriter à l'avenir la future légion, l'escadron, la compagnie territoriale et la brigade de recherche à défaut la finition dans un bref délai des travaux de construction de la compagnie ;
- la construction du mur de clôture de la brigade territoriale de Kita ;
- la réhabilitation du logement du CB de la brigade de Kita.

C. DISTRICT DE BAMAKO

1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES PAR LA FORMATION (RNP : 1960)

Démarré en 2002, le programme vise à former les agents de l'État en vue d'accroître la performance du service public. Il permet aussi d'améliorer l'adéquation formation/emploi.

De par son caractère, le programme concerne l'ensemble des agents de la Fonction Publique de l'État. **De ce fait, il s'inscrit dans le long terme et mérite une évaluation systématique permettant de prendre en compte les nouveaux besoins en termes de formation des agents de l'État.**

1.1 Séance de Travail à la DFM du Ministère du Travail de la Fonction Publique

La mission a été reçue par le chef de Division Finances, M. Adama SANOGO. Après la présentation de la mission, le chef de Division Finances de la DFM a fait une brève présentation du projet. Il a aussi souligné le manque d'informations de base sur le projet de même que sa gestion instable. Enfin, il a fait mention de la difficulté pour le projet de satisfaire toutes les sollicitations de formation des agents de différents départements ministériels.

1.1.1. Réalisations physiques

De son démarrage au passage de la mission, les réalisations physiques ont été :

- la formation diplômante des fonctionnaires à l'intérieur du Mali (IHEM, ESTM, TECHNOLAB-ISTA, DELTA-C, ISPRIC etc.) et à l'extérieur (Dakar, France, Canada etc.) ;
- les séminaires et ateliers de perfectionnement des fonctionnaires à l'intérieur du Mali et à l'extérieur ;
- l'acquisition de matériels informatiques et de matériel didactique.

Plus précisément en 2013, elles se présentent comme suit :

- 7 agents formés sur place au Mali dans des écoles telles que : DELTA-C, SUP-MANAGEMENT, TECHNOLAB-ISTA, ESTM, CENTRE UNIVERSITAIRE MANDE BUKARI ;
- 12 agents ayant bénéficié des séminaires de formation au Maroc ;
- 12 agents ayant bénéficié des séminaires de formation en France ;
- 1 agent ayant bénéficié d'un séminaire de formation à Dakar ;
- 1 agent ayant bénéficié d'un séminaire au Togo ;
- 1 agent ayant bénéficié d'un séminaire au Cameroun ;
- des formations groupées sur place à Bamako.

En 2014, les réalisations physiques se présentent ainsi :

- 7 agents formés à l'intérieur du Mali (DELTA-C, TECHNOLAB-ISTA, ESTM) ;
- 14 agents formés à l'étranger (France, Maroc, Dakar).

En 2015, elles sont la suivante :

- 8 agents formés sur place au Mali dans des écoles telles que : IHEM, ISPRIC, TECHNOLAB-ISTA ;
- 31 agents ont bénéficié des séminaires de formation au Maroc ;
- 8 agents ont bénéficié des séminaires de formation en France ;
- 1 agent poursuit une formation en France ;
- 1 agent a bénéficié d'un séminaire de formation au Bénin ;
- 1 agent a bénéficié d'un séminaire de formation au Canada ;
- des formations groupées ont été données sur place à Bamako.

1.1.2. Système de Suivi-évaluation

La structure de tutelle de la gestion du projet est la DFM du MTFP. Le projet ne dispose pas d'un dispositif de suivi-évaluation informatisé.

Cependant quant au suivi-évaluation externe, il est assuré par la CPS à travers les données collectées auprès de la DFM pendant l'élaboration de la revue des projets et programmes du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure. Par ailleurs, des missions de suivi physique et financier des projets et programmes sont effectuées par la DNPDP en collaboration avec la CPS du secteur.

1.1.3. Réalisations financières

D'un financement acquis de 4 396 millions de FCFA au passage de la mission, il a été décaissé 4 145 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 94,29% pour le compte du projet. Ce financement est assuré exclusivement par le BSI intérieur.

En 2015, le programme a bénéficié d'une inscription budgétaire de 332 millions de FCFA sur laquelle 282 millions ont été notifiés et exécutés à 100%.

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet par année de 2002 à 2015									
	<i>Financement intérieur</i>	<i>2002-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>TOTAL</i>
1960	<i>Financement acquis</i>	2131	400	400	500	247	300	86	332	4396
	<i>Décaissement</i>	2128	192	400	500	247	226	86	282	4145
	<i>Taux de décaissement</i>	99,85%	48%	100%	100%	100%	75,33%	100%	84,93%	94,29%

Avec un taux de décaissement de 94,24%, l'exécution financière du projet est jugée satisfaisante.

1.1.4. État des passations de marchés

Au titre du programme, certains marchés ont été passés dont :

-Contrat simplifié N°158/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif aux honoraires de consultant pour la formation des Gestionnaires des Ressources Humaines en Techniques d'Ingénierie de

la Formation pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État ;

-Marché AON, N°07/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à l'acquisition de mobiliers et équipements de bureau en lot unique pour le compte des différentes structures du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État ;

- Contrat simplifié N°194/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif à la formation sur le thème « comprendre la fonction publique malienne et connaître l'administration publique malienne » pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel ;

- Décision N°143 destinée à la prise en charge des frais d'inscription et de formation au Master Professionnel DIDL Option : Gestion Economique/Management de Projets à l'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (IUDT) de Madame SAMAKE Haoua CISSE N°Mle 0109-589H, Direction Nationale de la Planification du Développement ;

- Contrat simplifié N°109/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif aux frais d'études à l'Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et de Comptabilité (ESGIC) au bénéfice de M. Ousse Massa DIARRA, N°MLE 0116-159Z, Cycle licence, pour le compte du Cabinet ;

- Contrat simplifié N°208/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif aux honoraires de consultant pour la formation des fonctionnaires stagiaires pour le compte de la DFM du MTFPRE ;

- Contrat simplifié N°532/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif aux frais d'inscription et de scolarité de Madame BAMBA Saoudatou SANOGO pour le MASTER (3^{ème} cycle) en Management financier ;

- Contrat simplifié N°552/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif à la formation aux aides techniques adaptée à l'informatique pour non-voyant ;

- Contrat simplifié N°413/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif aux frais de scolarité de M. Moussa Diallo, N°MLE 0111-057B, contrôleur des finances en service à la DFM du Ministère des Maliens de l'Extérieur (Spécialité Finances-Comptabilité à l'Ecole Supérieure de Management de Commerce et d'Informatique) ;

- Contrat simplifié N°547/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif aux frais d'études de Mouneissa Oumar OUADIA, N°MLE 1001-164T, Secrétaire particulière du Ministre de la Fonction Publique en Licence Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;

- Contrat simplifié N°546/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif aux frais de formation de Madame DIARRA Djenèba TRAORE, N°MLE 0101-629M, Enseignante à l'Ecole de Kanadjigila en licences Sciences de l'Education ;

- Contrat simplifié N°417/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif aux frais de formation pour le Master 2 de recherche de M. Adama Keita, N°MLE 942-04P, chef par intérim de l'Unité Programmation, Suivi-évaluation de la CPS Administration Territoriale en Sciences juridiques, politiques et de l'administration, parcours« Développement local et décentralisation » ;

- Crédit destiné à la prise en charge des frais pédagogiques et de formation au Master II en GRH de M. Samba BA N°MLE 0117-176E, Administrateur de Travail à la Direction Nationale du Travail de Bamako inscrit au Programme de Formation au Master Professionnel en Gestion des Ressources Humaines du Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT) à Yaoundé au Cameroun ;

- Crédit destiné à la prise en charge des frais de formation des Inspecteurs de l'Agriculture sur le thème : « la procédure de passation et d'exécution des marchés publics » au nom de Madame Sissoko Séfa Madama SYLLA, régisseur d'avances du Ministère du Travail, et de la Fonction Publique et des Relations avec les institutions ;

1.2. Visite des réalisations physiques

Compte tenu de la spécificité du projet à savoir la formation des agents, aucune réalisation physique n'a pu être visitée.

2. PROJET DÉVELOPPEMENT INSTITUTION DU CDI (RNP 1935)

La modernisation de l'administration a été au cœur des préoccupations du Gouvernement. À cet égard, il a été élaboré et mis en œuvre un Programme National de Développement Institutionnel sur la base d'une vision partagée en 2003.

L'objectif global est de créer les conditions d'un développement durable à travers des structures administratives stables, performantes et crédibles.

De façon plus spécifique, le projet vise :

- Adapter l'organisation de l'Administration à l'évolution politico-institutionnelle afin de corriger ses incohérences structurelles et accroître son efficacité ;
- Renforcer la gestion publique en vue d'améliorer quantitativement et qualitativement les services offerts aux populations ;
- Mettre les préoccupations des usagers au cœur de l'action administrative afin de redonner une légitimité à l'État et renforcer le processus démocratique ;
- Assurer un pilotage adéquat des politiques de développement et améliorer la coordination des actions de développement.

Cinq axes stratégiques sont proposés : (i) la réorganisation de l'État central et le renforcement de la gestion publique ; (ii) le renforcement de la déconcentration ; (iii) la consolidation de la décentralisation ; (iv) la communication et les relations avec les usagers ; (v) la communication et les relations avec les usagers.

Ces cinq axes complémentaires comportent des actions qui forment un ensemble cohérent dont la mise en œuvre coordonnée renforcera considérablement la gouvernance globale dans le pays.

2.1. Séance de travail avec le personnel du Commissariat au Développement Institutionnel (CDI)

Dans le cadre du présent projet, la mission a effectué une visite de courtoisie à la Direction du CDI afin de s'entretenir avec elle sur la mise œuvre du projet et aussi la DFM du Ministère du Travail et de la Fonction Publique en ce qui concerne les réalisations financières et physiques. A cette occasion, elle a été accueillie par le Commissaire Adjoint et le chef de la Cellule Documentation et Informatique. Suite aux mots de bienvenue et présentations des membres de la mission, le commissaire a pris la parole pour faire part de ses excuses en ce qui a trait à son incapacité de présider la séance compte tenu d'une urgence de service. De ce fait, la mission s'est entretenue avec le chef de la Cellule Documentation et Informatique. De cet entretien, il ressort que les activités du projet ont connu un ralentissement suite aux événements de 2012 qu'a connu le pays avec la suspension du financement de certains bailleurs. En outre, il nous a fait savoir que le projet est dans l'optique de la préparation d'une nouvelle phase. Pour cela, un bureau français a été commandité pour l'évaluation de la première phase.

À la DFM du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, la mission s'est entretenue avec le chef de Division Finances. Ce dernier a surtout fait mention de l'instabilité institutionnelle du projet affectant le suivi et la traçabilité du financement (intérieur et extérieur) du projet. Enfin, il nous a fait savoir que si en 2013 et 2015 son département a assuré la gestion du projet, telle n'est pas le cas en 2014. La gestion financière pour 2014 a été assurée par la Primature.

2.1.1. Réalisations physiques

Les principales réalisations au titre du projet portent essentiellement sur les activités suivantes :

- les travaux de finition de l'annexe du CDI ;
- les audits organisationnels des services publics ;
- l'étude sur la fonction Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- la création des DRH ;
- l'acquisition de divers matériels (roulants, informatiques, mobiliers de bureau) ;
- l'étude sur l'élaboration du code de déontologie dans l'Administration Publique ;
- l'acquisition et le développement d'application de logiciels au compte des structures pilotes ;
- l'étude sur le dialogue social dans six départements ministériels ;
- l'évaluation de la stratégie d'accès à l'information au sein de l'administration ;
- l'élaboration de manuels de procédures des administrations centrales et déconcentrées de cinq départements ministériels ;
- les formations.

2.1.2. Réalisations financières

D'un coût total évalué à 25,800 milliards de FCFA, le projet a acquis un financement de 18,240 milliards de FCFA dont 10,050 milliards de FCFA au titre du financement intérieur et 8,190 milliards de FCFA au titre du financement extérieur au 31 décembre 2015.

En 2015, il a bénéficié d'une inscription budgétaire de 747 millions de FCFA, dont 634 millions notifiés, au titre du financement intérieur. À la date du 30 novembre 2015, 544 millions ont été exécutés, soit un taux de décaissement de 85,80%.

Dans le cadre du financement intérieur, en 2014 la dotation budgétaire a été de 900 millions de FCFA pour un décaissement de 891 millions, soit un taux de décaissement de 99%.

S'agissant de 2013, 900 millions ont été inscrits dont 878 notifiés pour un décaissement de 878 millions, soit un taux de décaissement de 100%.

▪ **Récapitulatif de la situation d'exécution du financement intérieur du Projet de 2013 à 2015**

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet par année de 2013 à 2015				
	Financement intérieur	2013	2014	2015	TOTAL
1935	Financement acquis	878	900	634	2412
	Décaissement	878	891	544	2313
	Taux de décaissement	100%	99%	85,80%	95,89%

Au regard du taux de 95,89%, le financement intérieur du projet s'exécute normalement et est jugé satisfaisant.

Cependant, en ce qui concerne le financement extérieur du projet, la suspension du financement des bailleurs et la difficulté de sa traçabilité n'ont pas permis à la mission de recueillir les informations plus récentes là-dessus. La seule information recueillie provient de la revue des projets et programmes de la CPS ATFPSI. Ainsi, il est de 8,190 milliards au titre du financement acquis avec un décaissement de 7,515 milliards, soit un taux de décaissement de 91,76%.

2.1.3. Système de Suivi-évaluation du projet

Au montage institutionnel du projet, la stratégie de mise en œuvre du projet a retenu un cadre institutionnel harmonisé pour le pilotage du projet. Ainsi l'orientation, la coordination, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PDI doivent être assurés à trois niveaux à travers les organes suivants : un organe d'orientation, un organe de suivi-évaluation et un organe de mise en œuvre.

S'agissant de l'organe de coordination et de suivi-évaluation, il devait assurer la coordination et le suivi-évaluation des activités du PDI et présidé par le ministre délégué à la réforme de l'État et aux relations avec les institutions et composé de représentants des départements ministériels, des représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des usagers du service public. Il devait aussi veiller à la cohérence des politiques de réforme et au suivi de leur mise en œuvre.

Cependant, si le dispositif prévoyait cet organe de suivi-évaluation du projet, la mission a pu constater qu'il n'est pas fonctionnel. Toute chose ayant comme conséquence des insuffisances dans le suivi-évaluation des activités du PDI.

Toutefois, la CPS du secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure dans le cadre de l'élaboration de la revue des projets et programmes du secteur assure certaines activités de suivi-évaluation du projet. Par ailleurs, des missions de suivi physique et financier des projets et programmes sont effectuées par la DNPd en collaboration avec la CPS du secteur.

2.1.4. État des passations de marchés

Au titre du projet, plusieurs marchés ont été passés. En 2015, ils sont entre autres :

- marché N°0744 (AON N°07/MTFPRE-DFM-DAMP/2015) relatif à l'acquisition de mobiliers et équipements de bureau en lot unique pour le compte des différentes structures du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État ;
- marché N°0742 (AON N°05/MTFPRE-DFM-DAMP/2015) relatif à l'acquisition de véhicules en deux (02) lots distincts, Lot 1 : Véhicule 4X4 tout terrain station wagon 06 cylindres et Lot 2 : 02 Véhicules 4X4 tout terrain station wagon 04 cylindres ;
- marché N°0724 (AON N°05/MTFPRE-DFM-DAMP/2015) relatif à la fourniture d'un véhicule 4X4 tout terrain Station Wagon 08 cylindres ;
- marché N°0587 (AON N°04/MTFPRE-DFM-DAMP/2015) relatif à la fourniture de deux groupes électrogènes en lot unique pour le compte du Ministère du Travail, de la Fonction publique et Réforme de l'État ;
- marché N°518 (AON N°02/MTFPRE-DFM-DAMP/2015) relatif à la fourniture de matériels de bureau et divers pour le compte du Commissariat au Développement institutionnel ;

En 2013, les marchés passés ont concerné :

- contrat simplifié N°465/MFP-DFM-DAMP-2013 relatif à la fourniture de groupe électrogène de 60 KVA insonorisés avec inverseurs automatiques normal secours marque Perkins pour le compte du Commissariat au Développement Institutionnel ;
- marché relatif à la fourniture d'un véhicule 4X4 station wagon Diesel au Ministère de la Fonction Publique ;
- contrat simplifié N°545/MTFPRE-DFM-DAMP-2013 relatif aux travaux de raccordement HTA au profit du nouveau bâtiment dans l'enceinte du Commissariat au Développement Institutionnel.

Ces différents marchés sont passés sur la dotation budgétaire de l'État.

La situation des marchés relatifs à 2014 n'a pu être fournie en raison d'absence d'information. En effet, en 2014, la gestion financière du projet a été assurée par la primature.

2.2 Visite des réalisations physiques sur le terrain

La visite des réalisations physiques a porté sur le nouveau bâtiment abritant les bureaux du personnel du Commissariat au Développement Institutionnel. La construction du nouveau bâtiment était prévue uniquement sur le financement extérieur. Cependant, les travaux de

finition ont été assurés par le budget national. La mission a pu constater que le nouveau bâtiment présente une bonne image et offre de meilleurs cadres de travail.

3. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la mauvaise évaluation des besoins et des coûts au montage des projets ;
- la non-concertation de la Direction Générale de la Gendarmerie pour la prise en compte de ses priorités dans le choix des localités;
- la non-implication effective des bénéficiaires dans le choix des localités devant abriter les réalisations d'infrastructures pour le compte de la Gendarmerie
- la création de brigades avant les réalisations d'infrastructures servant de bureaux et de logements ;
- la vétusté des infrastructures de tutelles dans les localités visitées ;
- la difficulté d'accès aux informations auprès de certaines structures de tutelle des projets visités ;
- l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- la non-satisfaction des réalisations physiques de certains projets conformément aux réalisations financières, à titre d'exemple la présence de fissures sur les murs et les toits de toutes les brigades construites dans la dernière décennie dans les localités visitées ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités.

4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES PAR LA FORMATION (PPTE)					
1	Absence d'informations de base sur le projet	Mobilité des agents en charge de la gestion du projet ; Non-archivage des données	Créer une base de données pour le compte du programme ; Archiver toutes les données du programme	DFM/MTFP,DNPD,CPS ATFPSI	1 ^{er} trimestre 2016 pour la base de données/Permanent pour l'archivage
2	Rétention des crédits	Collectif budgétaire	Éviter les rétentions de crédit, maintenir les dotations initiales	DGB, DNPD	Permanent
N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DU CDI					
1	Retard de paiement des mandats au Trésor	Manque de trésorerie	Diligenter le paiement des mandats au Trésor	MEF, DNTCP	Permanent
2	Lenteur dans les ouvertures des crédits	Délai des traitements des dossiers d'ouverture longs au niveau du Budget	Diligenter le traitement des dossiers d'ouverture	DGB	Permanent
3	Suspension des appuis des PTFs	Crise politico-sécuritaire	Diligenter la reprise de la coopération économique avec les PTFs ;	État	2016
4	Non-application de recommandations issues des évaluations	Manque de suivi des activités	Mettre en place et rendre opérationnel un dispositif de suivi-évaluation	CDI	Permanent
5	Déficit de traçabilité du financement (intérieur et extérieur)	Instabilité institutionnelle	Confier la gestion du projet à un seul	État	Permanent

			département ministériel		
PROJET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA TUTELLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES					
1	Absence de planning de priorisations des réalisations	Mauvaise évaluation du projet à son montage	Faire une évaluation systématique du projet pour l'actualisation	DFM MAT/CPS ATFPSI/DNPD	1 ^{er} trimestre 2016
2	Dégradation de certaines infrastructures (murs et étanchéité des toitures)	Manque de suivi ; défaillance de certaines entreprises	Renforcer la supervision des travaux, assurer le suivi des infrastructures après réalisation	DFM-MAT	Permanent
3	Dotation budgétaire insuffisante pour la réalisation du projet	Sous-estimation du coût du projet	Faire une évaluation globale en vue d'actualiser le coût du projet de toutes les infrastructures	DFM MAT/CPS ATFPSI/DNPD	1 ^{er} trimestre 2016
PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX ET LOGEMENTS POUR GENDARMERIE					
1	Inadéquation entre besoins et réalisations	Non-implication et non-concertation de la Direction Générale de la Gendarmerie dans le choix des priorités	Impliquer et concerter la Direction Générale de la Gendarmerie dans le choix des priorités	DFM-MSPC	Permanent
2	Insuffisance de supervision des travaux de construction	Non-implication des bénéficiaires	Informier et impliquer les bénéficiaires dans l'exécution des travaux	DFM-MSPC	Permanent
3	Dégradation de certaines infrastructures (murs et étanchéité des toitures)	Manque de suivi ; défaillance de certaines entreprises	Renforcer la supervision des travaux, assurer le suivi des infrastructures après réalisation	DFM-MSPC/DGGN	Permanent

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPDP au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM/GFP II), notamment l'axe 1 dénommé « Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

L'objectif visé est de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de la programmation et de la budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers des entretiens avec les gestionnaires des projets et programmes, des entreprises, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Fort de ces éléments, il y a lieu d'affirmer que la présente mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali. Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de prendre en compte leurs préoccupations et de proposer des solutions en ce qui concerne les contraintes et difficultés.

5. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

ANNEXE I : TDR DE LA MISSION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

ET DES FINANCES

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

**TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI –
ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2015.**

Extrant: 2.2.2. Un dispositif de suivi-évaluation du budget-programme intégrant les Projets et Programmes est mis en place

Activité: 2.2.2.8 Organiser des missions périodiques de suivi physique et financier des Projets et Programmes.

Mars 2015

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

À cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et programmes de développement et du suivi de leur exécution, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les projets et programmes d'investissements au Mali, que la DNPD s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le déficit d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'État.

I - 2 - Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPD a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPD en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions **N° 1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et **N° 2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

À cet effet, l'« Étude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI : « **L'Étude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » et réalisée par le Bureau d'Études « **BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus (BT)** » en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des P/P :

- ♦ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires.
- ♦ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé.
- ♦ **Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback.**
- ♦ Le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide de l'Assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé.
- ♦ **L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'Assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.**

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un projet ou programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de projets ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

C'est pourquoi, il devient indispensable pour la DNPD d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et régional.

II – OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 1^{er} semestre de l'année 2015 des missions de suivi - évaluation de quelques projets et programmes inscrits au PTI 2014-2016 et au BSI 2014.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des projets / programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des projets / programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

I - Déroulement de la mission ;

II - Principaux enseignements tirés de la mission ;

III - Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;

IV – Annexes.

IV – METHODOLOGIE

La méthodologie de travail consiste à organiser des séances de travail entre les équipes en mission et les gestionnaires de projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12 2014 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières du 1^{er} semestre 2015 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
- la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du projet / programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2013, 2014 et 2015 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du projet / programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des projets et programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'État. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des projets et programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les régions de Koulikoro, Kayes et le district de Bamako,
- Deuxième équipe : elle couvrira les régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne sont pas concernés par la présente mission.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement et d'autres structures des Finances.
- **au niveau régional**, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II, exercice 2015,
- **Durée** : la durée totale de la mission est de 15 jours de mission par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées ci-dessus.

VIII – RESTITUTION DES RESULTATS DE LA MISSION DE SUIVI

La restitution des résultats de la mission de suivi-évaluation se fera comme suit :

1. Après les séances techniques de travail et les visites de terrain, les équipes de mission présenteront et partageront leurs conclusions et recommandations avec les unités de gestion des P/P avant de quitter les lieux,
2. Une séance d'information et de partage des conclusions et des recommandations sera organisée entre la DNPd et les CPS concernées ;

3. Le rapport final issu du processus sera adressé aux Directeurs des Cellules de Planification et de Statistique et aux chefs des unités de gestion des P/P visités pour les dispositions utiles à prendre.

ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

MISSION DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS/PROGRAMMES DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2015

DISTRICT DE BAMAKO

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	Fatoma COULIBALY	Gouvernorat	Directeur de Cabinet	79 24 17 79	fatcouly@yahoo.fr
2	Ousmane FOMBA	CDI	Chef C.D. Inf	66 73 46 63	ousmanefomba@yahoo.fr
3	Etienne COULIBALY	CDI	Commissaire	66 71 13 66	
4	DEMBELE Djènèba TANGARA	DRPSIAP/DB	Directrice	66 78 10 04	elizabtangara@yahoo.fr
5	Mme DRAME Djénéba DIARRA	Mini-laiterie	Chargée de Production	66 56 00 98	
6	Adama SANOGO	DFM/MTFPRE	Chef division finances	76 42 56 86	adamasanoga@yahoo.fr
7	Drissa DIARRA	DFM/MAT	Chef division finances	76 41 79 63	didri60@yahoo.fr
8	Beh BAYA	DFM/MAT	Chargé des études	79 30 36 98	behbaya@gmail.com
9	C ^{re} Famakan TOUNKARA	DFM/MSPC	Chef section approvisionnement	76 36 45 65	makantounkara78@yahoo.fr
10	Inspol Cheick Mohamed TOURE	DFM/MSPC	Chef section tenue documentation	79 07 05 38	c.tourel@yahoo.fr
11	C ^{re} Niama KAMISSOKO	DFM/MSPC	Chef section marchés	76 44 66 31	kkamissoko@yahoo.fr
12	Seydou COULIBALY	DFM/MSPC	DFM Adjoint	76 07 78 72 66 95 17 01	seydou.coulibaly73@yahoo.fr
13	Fousseyni DIAWARA	DGGN/SAF	Chef section Budget et Finances	66 78 37 53 76 35 71 59	kankoudiawarag@yahoo.fr

**MISSION DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS/PROGRAMMES DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET LE
DISTRICT DE BAMAKO DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2015**

RÉGION DE KAYES

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
DFM MINISTERE DE LA CULTURE					
1	Ibrahima NAFA	DRPSIAP	Chef de Division	79 40 14 01	Nafaibrahim4@gmail.com
2	Ousmane SANOGO	Cercle	Préfet de Bafoulabé	66 76 44 58	sanogougouss55@yahoo.fr
3	Boubacar S TRAORE	Brigade Territoriale Bafoulabé	Adjoint CB	76 01 46 95	
4	Hamidou JAUDEN	Brigade Territoriale Diamou	Commandant de Brigade par intérim	66 85 97 77	
5	Moussa DOUMBIA	NEH-Service	Conducteur des Travaux	65 73 16 37	
6	Abdrahamane SIDIBE	Brigade Territoriale Diamou	Adjudant de la Gendarmerie	76 04 20 59	
7	Amadou SOUMARE	Préfecture Yélimané	1 ^{er} adjoint au Préfet de Yélimané	66 67 61 31	
8	Baye KONATE	Cercle de Kayes	Préfet	66 88 69 20	
9	Siaka KANTE	Arrondissement Central de Kayes	1 ^{er} adjoint au Préfet de Kayes	65 51 24 24	Siakante17@yahoo.fr
10	Lt Col Najim AG HATTAYE	Légion de Kayes	Commandant de Légion	77 51 59 32	naghattaye@yahoo.fr
11	Lt Soumana MAIGA	Brigade Territoriale Kayes	Commandant de Brigade	76 23 30 71 66 95 03 37	
12	Moussa DIALLO	Cercle Kita	1 ^{er} Adjoint au Préfet de Kita	76 02 31 95	cerclekita@yahoo.fr
13	Ambaibem KASSOGUE	Brigade Territoriale de Kita	Commandant de Brigade	76 02 31 95	
14	Saibou DIALLO	Compagnie de la Gendarmerie/Kita	Commandant de Compagnie par Intérim	66 84 11 93 76 49 52 65	

**MISSION DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS/PROGRAMMES DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET LE
DISTRICT DE BAMAKO DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2015**

RÉGION DE KOULIKORO

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
1	S/Lt Fousseyni TRAORE	Brigade Territoriale de Kalabancoro	Commandant de Brigade	66 98 01 43	
2	À/C Diédié TRAORE	Brigade Territoriale de Kalabancoro	Adjudant-chef de la Gendarmerie	61 28 17 12	
3	À/ Moussa DIALLO	Brigade Territoriale de Kalabancoro	Adjudant de la Gendarmerie	69 64 68 08	
4	M.D Moussa KAMATE	Brigade Territoriale de Kalabancoro	Maréchal de Logis de la Gendarmerie	76 12 16 48	
5	Ibrahima M TOURE	DRPSIAP Koulikoro	Directeur	76 47 50 04	toureibrahima55@yahoo.fr
6	Ouénégué DIARRA	Gouvernorat Koulikoro	Directeur de Cabinet	66 76 12 83	grkoulikoro@yahoo.fr
7	Mamadou DIALLO	Arrondissement Sirakorola	Sous-préfet	74 71 42 56	
8	Major Simon BERTHE	Brigade Territoriale de Kolokani	Commandant de Brigade	79 20 65 61	
9	A/C Ntio MARIKO	Brigade Territoriale de Kolokani	Adjudant-chef de la Gendarmerie	74 03 63 99	
10	Hamidou H MAIGA	Cercle de Kolokani	Préfet par intérim	76 47 25 19	

ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

PROGRAMME RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES PAR LA FORMATION

- Document de Budget-Programme 2015-2016-2017, Réalisations 2014 ;
- Document de comptabilité des dépenses engagées Exercice 2015 ;
- Document de comptabilité des dépenses engagées Exercice 2013 ;
- Contrat simplifié N°109/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif aux frais d'études à l'Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et de Comptabilité (ESGIC) au bénéfice de M. Ousse Massa DIARRA, N°MLE 0116-159Z, Cycle licence, pour le compte du Cabinet ;
- Contrat simplifié N°208/MTFPRE-DFM-DAMP-2015 relatif aux honoraires de consultant pour la formation des fonctionnaires stagiaires pour le compte de la DFM du MTFPRE ;
- Note de l'état d'exécution des formations pour l'exercice 2013, 2014, 2015.

PROJET DÉVELOPPEMENT INSTITUTION DU CDI

- Document de présentation du Programme de Développement Institutionnel ;
- Document de projet de nouveau Programme de Réforme de l'Administration au Mali ;
- Document de comptabilité des dépenses engagées Exercice 2015 ;
- Document de comptabilité des dépenses engagées Exercice 2013 ;
- Marché N°0744 AON N°07/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à l'acquisition de mobiliers et équipements de bureau en lot unique pour le compte des différentes structures du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État ;
- Marché N°0742 AON N°05/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à l'acquisition de véhicules en deux (02) lots distincts, Lot 1 : Véhicule 4X4 tout terrain station wagon 06 cylindres et Lot 2 : 02 Véhicules 4X4 tout terrain station wagon 04 cylindres ;
- Marché N°0724 AON N°05/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à la fourniture d'un véhicule 4X4 tout terrain Station Wagon 08 cylindres ;
- Marché N°0587 AON N°04/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à la fourniture de deux groupes électrogènes en lot unique pour le compte du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et Réforme de l'État ;
- Marché N°0518 AON N°02/MTFPRE-DFM-DAMP/2015 relatif à la fourniture de matériels de bureau et divers pour le compte du Commissariat au Développement institutionnel.

RÉHABILITATION INFRASTRUCTURES TUTELLE COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2015 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2014 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2013 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2012 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2011 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2010 ;

- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2009 ;
- Liste détaillée des mandats de paiements du projet Réhabilitation Infrastructure Tutelle Collectivités Territoriales, exercice 2008 ;
- Lettre du préfet du Cercle de Bafoulabé à Monsieur le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation relative à la situation des infrastructures et besoin en équipements du 14 Avril 2015 ;
- Lettre du préfet du Cercle de Kayes à Monsieur le Gouverneur de la Région de Kayes relative à l'état des résidences des Représentants de l'État du 10 juillet 2015 ;
- Lettre du préfet du Cercle de Kayes à Monsieur le Gouverneur de la Région de Kayes relative à l'état des lieux des résidences du Cercle de Kayes du 09 juillet 2015.

CONSTRUCTION BUREAU LOGEMENT GENDARMERIE

- Plan des activités menées sur le projet 1973 de la Gendarmerie Nationale au cours des années 2013, 2014 et 2015;
- Plan des activités menées sur le projet 1973 de la Gendarmerie Nationale au cours des années 2013, 2014 et 2015 à Kayes et Koulikoro ;
- Plan de prévision des réalisations pour 2016, 2017 et 2018 ;
- Arrêté N°2011-0759/MDAC-SG du 04 mars 2011 portant création d'une Brigade Territoriale de Gendarmerie à Niamina;
- Arrêté N°2011-0772/MDAC-SG du 04 mars 2011 portant création d'une Brigade Territoriale de Gendarmerie à Guiré ;
- Décret N°10-699/P-RM du 31 décembre 2010 portant création d'une légion de Gendarmerie à Koulikoro.